

Avis de constitution

SOCIETE « SORYTATTOO ART COMPAGNY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8
TRANCHE, Lot 338 E, Ilot 491

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SORYTATTOO ART COMPAGNY »

Objet :

- Tatouage et piercing
- Infographie
- Création artistique
- Communication
- Formation
- Esthétique
- Cinéma
- Musique
- Photographe
- Evènementiel
- Customisation et tuning
- Divers prestations
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8
TRANCHE, Lot 338 E, Ilot 491

Dirigeant(s) M MANSARE SORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02034 du 28/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12976/GTCA/RC/2025 du 28/02/2025

